



## Appel à projets 2022 International Emerging Actions (IEA)

Les [\*International Emerging Actions\*](#) sont des projets menés par un porteur rattaché à une unité du CNRS et un porteur affilié à une institution de recherche étrangère dont la finalité est l'exploration de nouveaux champs de recherche et de nouveaux partenariats à l'international.

Les *International Emerging Actions* donnent lieu à des missions de courte durée, l'organisation de réunions de travail et de séminaires, l'initiation de premiers travaux de recherche en commun autour d'un projet scientifique partagé. Une sélection à l'appel *International Emerging Actions* permet à l'équipe du laboratoire affilié au CNRS de recevoir des crédits complémentaires (de 5 000 à 7 000 € par an) pour le financement de ces activités de mobilité.

Les *International Emerging Actions* sont d'une durée de 2 ans non renouvelable.

### Critères d'évaluation et de sélection

Les *International Emerging Actions* favorisent l'exploration de nouvelles collaborations. Aucun prérequis en termes d'antériorité de la collaboration n'est exigé.

L'évaluation des projets tient principalement compte de la qualité scientifique et de l'originalité du projet, de l'intérêt de la collaboration, de la qualité scientifique et de la complémentarité des équipes impliquées, de la participation de doctorants, post-doctorants et jeunes chercheurs aux échanges.

Toutes les propositions scientifiques seront considérées sans exception. Toutefois, les instituts suivants accorderont en 2022 une attention particulière aux projets abordant certaines thématiques ou en partenariat avec certains pays :

**INSIS** : une attention particulière sera accordée aux projets impliquant les pays d'Amérique (du nord, centrale ou du sud), ainsi que les pays d'Afrique subsaharienne, avec lesquels l'INSIS souhaite amplifier ses collaborations.

**INSU** : une attention particulière sera accordée aux projets utilisant les données et services proposés par les infrastructures de recherche, notamment celles en émergence ou celles déjà inscrites sur la feuille de route du European Strategy Forum on Research Infrastructures (ESFRI). Une attention particulière sera accordée aux projets ciblant l'Afrique et l'Océan Indien.

**IN2P3** : une attention particulière sera accordée aux projets dans les domaines suivants : physique nucléaire, physique des particules, physique des astroparticules, cosmologie et tout aspect interdisciplinaire qui pourrait les concerner.

Ces priorités sont mises en œuvre par l'institut évaluateur du projet, c'est-à-dire l'institut de rattachement principal de l'unité du porteur ou l'institut d'évaluation demandé par le porteur lors du dépôt de sa proposition lorsque la thématique de celle-ci relève d'un institut différent de celui auquel est principalement rattachée son unité.

Les autres instituts (INC, INEE, INP, INS2I, INSB, INSHS et INSMI) considéreront tous les projets sans priorité thématique ou géographique particulière.

### **Comment soumettre un projet?**

La procédure de dépôt des *International Emerging Actions* se déroule exclusivement en France en remplissant le formulaire en ligne sur l'application CoopIntEER :

<https://www.cooperation.cnrs.fr/coopinteer/interne/login.do>

Une lettre d'engagement scientifique et financier du partenaire étranger doit être jointe au dossier de candidature. Un modèle est disponible [ici](#).

- Date d'ouverture de la campagne : 21 juin 2022
- Date de clôture de la campagne : 16 septembre 2022
- Date de communication des résultats : décembre 2022
- Début des projets : janvier 2023

### **Procédure de suivi d'une International Emerging Actions**

A la fin de la première année du projet un rapport financier devra être transmis à l'institut financeur.

A l'issue du projet, les porteurs communiqueront à l'Institut financeur un bilan scientifique et financier.

### **Aide**

Pour toute question d'ordre administratif veuillez contacter le/la chargé(e) de coopération internationale de la DERCI, selon le pays de votre partenaire :

Allemagne, Espagne et Italie : [juliette.neel@cnrs.fr](mailto:juliette.neel@cnrs.fr)

Autres pays d'Europe : [carl.ialamov@cnrs.fr](mailto:carl.ialamov@cnrs.fr)

Japon, Corée, Taïwan, Russie, Ukraine, Caucase et Asie centrale : [caroline.danilovic@cnrs-dir.fr](mailto:caroline.danilovic@cnrs-dir.fr)

Chine, Asie du Sud-Est et Océanie : [theophane.moulin-millet@cnrs.fr](mailto:theophane.moulin-millet@cnrs.fr)

Afrique, Moyen-Orient et Inde : [celine.montibeller@cnrs.fr](mailto:celine.montibeller@cnrs.fr) ou [alexandre.courtoux@cnrs.fr](mailto:alexandre.courtoux@cnrs.fr) ou [jill.nallamoutou@cnrs.fr](mailto:jill.nallamoutou@cnrs.fr)

Etats-Unis et Canada: [mathilde.cambournac@cnrs.fr](mailto:mathilde.cambournac@cnrs.fr)

Amérique latine : [antonia.alcaraz@cnrs-dir.fr](mailto:antonia.alcaraz@cnrs-dir.fr)

Si vos identifiants ne sont pas reconnus lors de la connexion à Coopinteer, réinitialisez votre mot de passe en passant par le « gestionnaire de mots de passe » (<https://sesame.cnrs.fr/>, lien également accessible sur la page d'accueil de Coopinteer).

Si le problème persiste et pour toute autre question de nature technique sur Coopinteer, vous pouvez contacter l'assistance aux utilisateurs par téléphone : 05 62 24 25 31 ou par formulaire (<https://www.cooperation.cnrs.fr/coopinteer/interne/contacts.jsp>).